HISTOIRE D'UNE RESERVE NATURELLE EN PICARDIE :

LES MARAIS D'ISLE DE SAINT-QUENTIN (AISNE)

42 associations les plus diverses unies pour que restent au coeur de St-Quentin une zone naturelle, vestige des anciens et vastes marais de la Somme, voilà ce qui permet aujourd'hui de dire : les marais sont sauvés.

St-Quentin comme toute ville ne rêva que d'expansion. Tant pis pour les terres cultivables, tant pis pour les marais... tant pis pour les ruraux déracinés... Alors qu'importaient, à cette dévoreuse, les canards et autres grenouilles...

Mais un groupe de doux rêveurs se mobilisa : il s'agissait de laisser aux autres (en l'occurence les sagittaires, les nympheas, les joncs ou les typhas, les martins-pêcheurs, les foulques ou les tritons) leur territoire naturel... celui que les siècles avaient épargné... mais qui était, sans nul doute, par d'autres convoité !

Outre le site quasi unique... des plantes, rares ou non, des animaux de toutes espèces y compris des corbeaux (ah ! s'ils étaient blancs !) dont l'ancienne municipalité craignait une tentative d'invasion de la ville... Une vie de migration intéressante, une aire de reproductions pour de nombreux oiseaux...

Alors une à une des associations se joignirent au noyeau initial. Il faut rappeler que cette prise de conscience fut consécutive au désir de la municipalité d'alors de rétablir le droit de chasse dans les marais communaux...

Le Conseil municipal révisa aussitôt son jugement : on ne chassera plus sur les Marais d'Isle... Mais le processus ne s'arrêta pas là : il fallait soustraire définitivement la zone à toutes les atteintes possibles et inimaginables. Le Comité de défense des Marais était créé.

Qui sait, d'où pouvait venir la menace ? On avait parlé quelques années auparavant d'un immense plan d'eau pour voiliers. Cela aurait impliqué la suppression de toutes les roselières, le nivellement des bordures, le retrait de la vase...

D'autre part, la politique des espaces verts est telle qu'on supprimerait volontiers un espace naturellement boisé (essences variées et indigènes) pour le remplacer par un jardin public qu'un paysagiste concevrait avec résineux ou peupliers... en lieu et place des arbres qui poussent gratuitement...

On voulait donc éviter tout détournement du site... sauver de l'eau des plantes et des animaux... c'est véritablement se heurter à un mur d'incompréhension... même en l'année dite de protection de la nature, en l'année dite des zones humides ou encore en l'année dite de l'arbre...

Mais le Comité était prêt à soulever des montagnes... L'union fait la force. (C'est connu mais pas assez appliqué)... Tournées dans les quartiers avec diapositives, articles de journaux, visites à la périphérie du site, manifestations opportunément organisées et 5 ans après, la Réserve est en vue...

Les 4 premières années, ce ne fut pas facile... Nulle entente possible avec la municipalité sur les limites, les modalités de gestion... mais en mars 1977 avec la nouvelle municipalité mise en place la concertation put reprendre ses droits.

Des représentants du Comité de défense et de la Commission municipale de l'Environnement se rencontrèrent et mirent au point le dossier que termina l'Adjoin à l'Environnement...

Le processus de classement est enclenché... Tout semble se dérouler normalement.

Le Comité ne s'est cependant pas encore dissous.

COMITE DE DEFENSE DES MARAIS

D'ISLE

MAI 1978



Pour quand la réserve ? (photo M. DUQUEF)